



L'INF'EAU'BOUES

N° 21

Juin 2023

Edit'EAU-BOUES

Malgré le Covid nous avons encore eu une année 2022 pourvue d'épandages. Le traitement à la chaux était encore de vigueur mais heureusement ce n'est plus le cas cette année.

2023 devrait être une année de routine ; en revanche le projet de modification réglementaire des boues est revenu sur les bureaux au ministère.

La MVAD reste en lien avec les autorités d'état et vous tiendra informé de tous changements au moment venu.

Collin Rachel

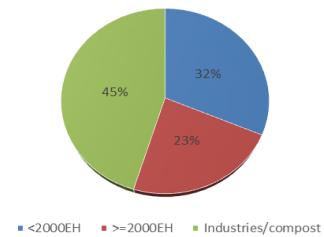
Bilan MVAD 2022

Un épandage préservé malgré des contraintes

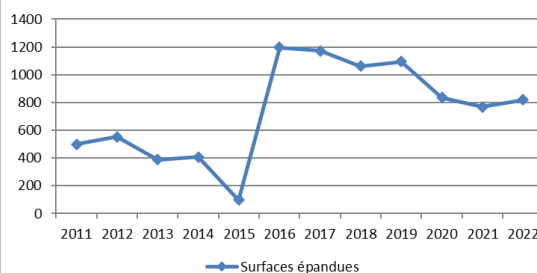
Les contraintes COVID étant encore d'actualité en 2022, les boues devaient être hygiénisées avant les épandages. Malgré tout les communes Haut-Marnaise ont pour la plupart fait le choix de préserver la valorisation agricole comme mode d'élimination des boues. Le taux de matière sèche (MS) épandu est donc resté relativement haut sur la durée du CODIV malgré les contraintes techniques et financières que cela engageait.

Pour 2022 il y a eu 16 254m³ soit 1 727t de MS épandu sur le département de la Haute-Marne sur 818ha.

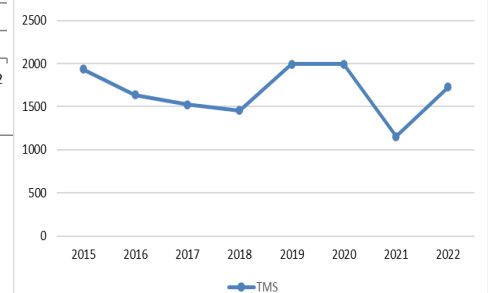
Répartition des Epandages par type de production



Surfaces épandues



TMS



Edit'eau-boues p1

Bilan 2022 p1

Expertise 2022 p2

Nous contacter

